

Autour de la table de Shabbat n°417 Vayéchi

Vayechi



Importance du « shéma ISRAËL »

Que Hachem protège son peuple à Tsion et dans le reste du monde, que les soldats reviennent sains et saufs de la guerre à Gaza et dans le nord et que nos captifs retrouvent la liberté

Comment devenir Rabbi Haïm après nos 120 ans ?

Cette semaine notre lecture hebdomadaire clôture le premier livre de la Thora : "Béréchit". Nous finissons en beauté avec la bénédiction que prodigue notre Saint Patriarche Jacob à ses 12 fils et aussi son inhumation en Terre Sainte. C'est la fin de l'histoire de la genèse et c'est aussi le début de la constitution du peuple juif en Égypte.

Je m'attarderai cette semaine sur la bénédiction que Jacob a donné à deux de ses fils : Yssahar et Zévouloun (Ch49 ; 13/14). A Zévouloun il prophétisera qu'il résidera dans les villes portuaires afin que ses navires puissent voguer vers les terres étrangères et faire du commerce tandis qu'à Yssahar il lui donnera la Brakha d'avoir les forces et les aptitudes à l'étude. Seulement mes lecteurs le savent, la richesse (octroyée à Zévouloun) n'est pas une valeur ultime pour laquelle il faille sacrifier sa vie de famille ni ses idéaux (de Thora). **Les biens sont des outils pour développer la spiritualité** dans ce monde. Donc lorsque Jacob dit que Zévouloun fera du commerce il s'agit d'un moyen qui lui est donné afin de soutenir Yssahar. De cette manière, Zévouloun aura une part égale dans

l'étude de son frère et Yssahar pourra se consacrer à la Thora sans être inquiété par les contingences du monde.

Cette semaine j'approfondirai un tant soit **peu le contrat qui existe entre Yssahar et Zévouloun**. Et comme mes lecteurs sont friands d'histoires je vous rapporterai une anecdote qui s'est déroulée voici 150 années. Dans une certaine contrée certainement en Turquie ou il était bon **alors** d'être juif dans ce pays du Proche Orient. Un nanti de passage découvrit dans une synagogue **un fidèle tout à fait exceptionnel par sa ferveur et son étude de la Thora**. Notre commerçant n'avait pas cette chance d'être au Beth Hamidrash la majeure partie de la journée, il enviait donc ce Tsadiq par sa manière de vivre. Une idée lui vint en tête : il s'approcha de lui et il lui proposa une affaire sensationnelle : il était prêt à lui verser une somme colossale de 20 000 roubles. En contrepartie il lui vendra la moitié de toutes ses Mitsvots ainsi que de son étude. La proposition était alléchante, et, finalement notre homme accepta. Un contrat fut signé entre les deux hommes et au moment de la signature le commerçant paya rubis sur ongle 50% de la somme mirobolante. Seulement il fallait

réunir le reste de la somme dans les mois à venir... Les semaines passèrent et le nanti qui n'avait pas quitté la ville s'aperçut alors que son "Yssahar" n'était pas si Tsadiq qu'il en avait l'air... Ses prières étaient particulièrement courtes et son application dans l'étude de la Thora n'était pas top (il passait beaucoup de temps à faire son café...). **En un mot ce n'était pas le Rabbi Haïm Kanievski Zatsal de sa génération.** La date arriva pour le paiement des autres 50 % mais notre commerçant en refusa le paiement, et demanda l'annulation rétroactive de la vente car selon lui il y avait un vice de forme. Le "Tsadiq" pour sa part soutenait que pour rien au monde la vente devait s'annuler et que son « associé » lui devait toute la somme (en cela on voit qu'il n'était pas si Tsadiq...). Le différend juridique arriva devant le tribunal rabbinique de la ville qui renvoya le problème à une vraie lumière : le Nétsiv (Nafatali Tsvi Berlin) de Wolozin en lointaine Lituanie. Ce dernier écrivit une longue responsa (Méshiv Davar H.3.14) et pour les besoins du bulletin je m'arrêterai sur deux points.

Le premier point développé concerne la vente ou l'achat d'objets qui ne sont pas encore de ce monde. Par exemple acheter à un éleveur de bovins la génisse qui doit prochainement venir au monde (elle est encore dans le ventre de sa mère), cela s'appelle **Davar Chélo BaléOlam "des choses qui ne sont pas encore de ce monde"**. Il existe une discussion Talmudique à ce sujet pour savoir si la vente est effective (Quidouchin 62. et d'autres endroits). Au niveau de la Hala'ha la vente n'est pas bonne. Donc dans notre cas, d'après tous les avis (même celle de Rabbi Méir qui est la plus conciliante), puisque les Mitsvots ne sont même pas encore réalisées et que leur salaire ne sera que dans le monde futur, la vente ne tient pas.

Le deuxième point développé concerne la raison d'annulation de la transaction : toute acquisition doit **reposer sur un bien tangible**. Par exemple une voiture, un vêtement. Mais lorsque la chose n'est pas palpable (le salaire des Mitsvots) la vente ne peut s'appliquer. Le Rambam écrit par exemple qu'un homme ne peut pas vendre l'odeur qui émane d'une pomme. De la même manière, le salaire de nos bonnes actions ne sont pas palpable dans notre monde ("Shr'ar BéHaï Alma Léka" Quidouchin 39:). Donc la vente tombera dans ce deuxième écueil. Au final, notre "Tsadiq" devra rendre les 50 % qu'il a déjà touché.

Seulement, il y a lieu de se demander : si c'est ainsi, comment Jacob notre Saint Patriarche incite

Zévouloun à soutenir Yssahar si d'après notre développement on ne peut pas acquérir le salaire des Mitsvots ?

Deux explications sont données.

1 - dans le Choul'han Arouh (Yoré Déa 246) il est mentionné que ce contrat c'est précisément l'étude **à venir**. Or, nous avons soulevé le problème de Dvar Chélo Baléolam. On peut répondre à la question de plusieurs manières.

Cela ressemble au cas d'un homme qui pousse son ami à donner de l'argent pour une bonne œuvre. La Guémara enseigne : "Gadol Hamaassé Yoter Min Haossé". C'est-à-dire : plus grand est le mérite de celui qui entraîne son ami à faire (la Mitsva) que celui qui l'a faite. De la même manière, lorsque je finance Yssahar, **j'ai une part dans son étude car grâce à moi il peut s'asseoir et étudier la Thora dans la tranquillité, ce qu'on appelle Méssaïéa (l'aider)**. Zévouloun est le vecteur par lequel se développe la Thora dans ce monde, c'est à juste droit qu'il acquière une part égale avec Yssahar.

2 - une autre manière de comprendre c'est qu'il s'agit d'une association entre deux personnes (Maharit Elguazi Quédouchat Yom Tov, Hizouq Hathora à la fin). S'il est vrai que je ne peux pas acheter un produit qui n'existe pas encore, je peux, par contre, faire une association avec un ami et les bénéficiaires **à venir** de l'entreprise seront partagés à part égal entre les associés.

Pour conclure, il faut savoir (le Hafets Haïm l'écrit dans Thora Or 11/ lettres 75 et bien d'autres) que même ceux qui n'ont pas eu la chance d'étudier, grâce à leur soutien ils auront le mérite de résider après 120 ans dans la même Yéchiva que tous les grands de notre nation (Rabbi Haïm Kaniévski, Rav Ovadiah Yossef et bien d'autres) **et se délecter de l'étude de la Thora auprès du faisceau de lumière provenant de Hachem.**

Qu'est-ce que vous en dites, de faire une Mitsva? L'importance de dire le Shéma iSRAËL

MATIN ET SOIR

On a parlé cette semaine de faire faire aux gens des Mitsvots. Cette histoire nous montrera jusqu'où cela peut nous amener. L'histoire véridique s'est déroulée il y a une vingtaine d'années en arrière sous le ciel clément de la terre sainte. Il s'agit d'un homme, s'appelant David (rassurez-vous, ce n'est pas moi) qui habitait la ville de Rehovot dans le centre du pays. Or, il avait l'intention d'agrandir son petit appartement car sa famille grandissait. Comme vous le savez, en Erets il existe des

possibilités de faire des travaux d'agrandissements, seulement il faut avoir l'accord du voisinage. Notre David commença à faire le tour de tous les copropriétaires de l'immeuble pour obtenir leur accord. La première des personnes vers laquelle il s'est tourné c'était son plus proche voisin de palier : un vieux monsieur qui était loin de toute pratique juive... David frappa à sa porte, et son voisin Tsahi (diminutif d'Itsaq) lui ouvrit la porte. David lui proposa de parler tranquillement dans son salon, ce dernier accepta. Ils s'installèrent à table et David parla avec beaucoup de tact (car l'accord de ce voisin était primordial) et lui sorti tout le plan des travaux qu'il s'appropriait à faire. Tsahi regarda de près le plan (d'ailleurs je connais un super bureau d'architectes sur Villeurbanne qui se fera un plaisir de mener à bien vos projets de constructions et d'innovations jusqu'en terre sainte...) tandis que David lui expliqua que c'était pour améliorer l'habitat de sa famille et en particulier pour ses enfants. Tsahi dit : 'Si c'est pour la Mitsva, je suis partant pour ton projet!'. David était heureux, Béni soit Hachem, son proche voisin lui avait donné son accord. Il le remercia vivement et s'appropriait à sortir quand il lui demanda : "'Tsahi, je ne te connais pas comme un grand religieux ni comme un homme qui pratique, **d'ailleurs tu ne reçois pas la feuille du Shabbat sur ton mail...** Donc qu'est-ce qui te pousse à donner ton accord et dire que tu le fais pour la Mitsva? Tsahi devint pensif et lui répondit : "Tu sais, dans ma jeunesse je suis né en Hongrie avant la première guerre mondiale. Ma famille était très religieuse et j'étais au Talmud Thora de notre ville. Seulement très vite après la guerre on s'est installé en Bulgarie. Or ce pays avait un niveau de pratique juive très bas... Puis est arrivé la deuxième guerre mondiale avec son cortège d'horreurs. J'ai perdu dans la tourmente toute ma famille dans les camps. Après la guerre je suis monté en Erets et je ne pratiquais plus rien. Seulement une seule chose m'est restée de toute cette période : **c'est que la Mitsva c'est important !** C'est pourquoi j'accepte pour la Mitsva. Je m'appropriais à partir lorsque je lui dis : "**Si c'est important, alors pourquoi tu ne commencerais pas à faire une autre Mitsva ?**" Le vieil homme était pensif. Puis je réfléchis un instant et je lui soumis : "Tu sais il existe une Mitsva qui est fondamentale dans le judaïsme. C'est la lecture du **Chéma Israël le matin et le soir !** Dans le Chéma on marque l'amour que l'on porte à l'Éternel...et qu'un juif est prêt à donner

son âme à Dieu..." Le vieil homme restait pensif et me raccompagna à la porte. J'étais content d'avoir obtenu son accord (d'agrandissement) **mais j'étais encore plus content** car je venais de susciter chez lui l'engouement pour cette Mitsva. Je ne savais pas jusqu'où cela pouvait aller mais deux semaines plus tard on frappa à ma porte cinq minutes avant 6 heures du matin. J'ouvre la porte et je vois ma voisine la femme de Tsahi, en pleurs. Elle me dit dans ses sanglots que son mari est décédé cette nuit même dans un hôpital du pays. J'étais tout interloqué, cela faisait juste quelques jours que j'avais vu Tsahi qui était alors en pleine forme, très en forme même ! Je lui demandais avec beaucoup d'émotion la raison de son décès. Elle reprit un peu ses esprits puis elle me dit : "Après ta visite d'il y a deux semaines mon mari a voulu se coucher. Cependant il a tenu à faire le Chéma, comme tu le lui avais suggéré. Or il s'est passé une chose sortant de l'ordinaire. Lorsqu'il commença à dire le Chéma, sa voix changea et se remplit d'émotion, puis il éclata en sanglots... Cette nuit je le vis refaire plusieurs fois le Chéma Israël... Je lui demandais ce qui se passait ? Il me répondit que tu lui avait appris que c'est une prière où on montre à

Hachem qu'on l'aime et aussi que Dieu

Nous aime ! Plus encore, qu'un juif doit être prêt à donner son âme à Dieu... Tsahi recommença à nouveau la prière mais cette fois ses sanglots étaient encore plus forts. Il reprit une autre fois et s'endormit... Seulement au petit matin, il y a deux semaines il ne reprit pas conscience et fut envoyé d'urgence à l'hôpital. Durant les deux semaines il resta dans un semi coma aux services des urgences. Et c'est seulement cette nuit qu'il rendit son âme. Comme j'ai vu que mon mari te respectait pour tout ce qui touche les choses de la religion j'ai une demande à te faire. Je tiens à ce que tu sois le Rav qui fasse ses obsèques et que tu organises toutes les procédures...". David était très ému... Et c'est donc lui qui fit les oraisons funèbres. Durant son discours il dit : il existe des gens sur terre qui acquièrent leur monde futur (Paradis) en un instant, c'est le cas de Tsahi ! Juste avant de partir pour le monde futur, il a fait le Chéma de tout son cœur et **a montré en cela qu'il aimait Dieu de tout son être....** Fin de l'histoire véridique.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut

David Gold tél / 00972 .55 .677 .87 . 47